

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)

MULTINATIONAL BENIN/TOGO

PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE LOME-COTONOU ET DE FACILITATION
DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR ABIDJAN-LAGOS, PHASE I

Secteur : transports

Référence de l'accord de financement :.....

N° d'Identification du Projet : **P-Z1-DB0-093**

Référence de l'avis : N° _____/MTPT/DC/SGM/DGTP-CCPMP/DPDAO-DTN/SMPS/SA

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a obtenu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD), afin de couvrir le coût du Projet multinational Bénin/Togo de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou et de facilitation du transport sur le corridor Abidjan-Lagos-Phase I, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt et don pour financer le contrat de la mission de contrôle et de surveillance des travaux de réhabilitation du tronçon Pahou-Ouidah-Frontière du Togo (Hillacondji) (77,500 km) et aménagements connexes
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
 - le Contrôle et la surveillance des travaux ci-après :
 - a. la mise en 2x2 voies de la route entre Pahou et Ouidah (18,75 km), y compris la mise en place d'un géotextile en fibre de verre et un revêtement en Béton Bitumineux; la réhabilitation de la route entre Ouidah et la Frontière du Togo (Hillacondji) (58,75 km) par la mise en place d'un géotextile en fibre de verre et d'un revêtement en béton bitumineux, y compris des réservations pour la pose de la fibre optique ;
 - b. l'aménagement de **102,9 km** de pistes rurales connexes ;
 - c. la construction et la réhabilitation des infrastructures socio-communautaires (clôtures d'établissements scolaires et centres de santé (4 460 ml), construction de latrines (8 blocs), réalisation de forages (8 unités);
 - d. l'aménagement d'une passerelle au marché de Kpassè à Ouidah ; et
 - la sensibilisation des populations de la Zone d'Influence du Projet et des opérateurs de transports et autres usagers à la sécurité routière, aux infections sexuellement transmissibles, à la protection de l'environnement et à la réglementation en matière de facilitation du transport et du transit routiers.

Les prestations dureront 26 mois et démarreront dans la période du deuxième semestre de 2012.

3. Le Ministre des Travaux Publics et des Transports (MTPT) à travers la Cellule de Passation des Marchés Publics, invite par le présent avis les bureaux d'ingénieurs conseils qualifiés à manifester leurs intérêts à fournir les services décrits ci-dessus. Les bureaux de intéressés doivent fournir les informations indiquant leurs expériences et capacités techniques à pouvoir exécuter lesdits services notamment : références concernant l'exécution des contrats analogues, expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, disponibilité du personnel clé qualifié dans les domaines de la mission (fourniture de la liste et des CV du personnel), ainsi que toutes autres informations complémentaires. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, Edition de mai 2008, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.
5. Les bureaux de contrôle intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, les jours et heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Direction Générale des Travaux Publics
Ministère des Travaux Publics et des Transports (MTPT)
01 BP 351
Cotonou, République du Bénin
Tél : (229) 21 31 69 48
Fax : (229) 21 31 63 07 / 21 31 69 48 / 21 31 74 62
E-mail : amoudonne@yahoo.fr ou wankposet@gmail.com

6. Les bureaux de contrôle intéressés sont priés de faire parvenir leurs manifestations d'intérêts, **en trois (03) exemplaires**, sous plis fermés, au plus tard le 05 décembre 2011 à 10 heures (heure locale) à l'adresse mentionnée ci-après et porter expressément la mention :

«Manifestation d'intérêt pour les services de Consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation du tronçon Pahou-Ouidah-Frontière du Togo (Hillacondji) (77,500 km) et des aménagements connexes»

Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés Publics
du Ministère des Travaux Publics et des Transports (MTPT)
À l'attention : Monsieur Jean-Marie HOUEGBONOU,
Chef de la Cellule de Contrôle de Passation des Marchés Publics
01 BP 351 - Cotonou, République du Bénin
Tél: (229) 21 31 69 48
Fax: (229) 21 31 63 07 / 21 31 74 62 / 21 31 69 48
E-mail: huegbonou_jeanmarie@yahoo.fr

Le Ministre des Travaux Publics et des Transports

Lambert KOTY